

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU
MARDI 13 AVRIL 2021**

L'an 2021, le 13 avril à 19H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Nathalie COUTIER.

Présents : Franck MODE, Thierry CHARPENTIER, Françoise MOREAU, Nathalie COUTIER, Maud DEMIÈRE, Frédéric DEFOSSÉ, Ludovic JANNETTA, Valérie PAYELLE, Didier PETIT, Claire PHILIPPOT, Jean-Guy PONSIN, Jean-Luc ROUSSINET, Vanessa NOIZET.

Absents : Madame Sabine HUGUET.

Excusés : Madame Aurélie RODEZ.

Pouvoirs : Aurélie RODEZ à Didier PETIT.

Secrétaire de séance : Madame Vanessa NOIZET

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

PASSANT A L'ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 CAISSE DES ÉCOLES

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PONSIN Jean-Guy, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme COUTIER Nathalie, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, qui présente le résultat suivant :

Fonctionnement : excédent 5 188.94 €

BUDGET PRIMITIF 2021 CAISSE DES ÉCOLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2021 qui s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement 13 572.94 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET DES CELLULES COMMERCIALES

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PONSIN Jean-Guy, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme COUTIER Nathalie, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, qui présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : 9 920.53 €

Excédent d'investissement : 0.61 €

BUDGET PRIMITIF 2021 CELLULES COMMERCIALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2021 qui s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement 10 022.00 €

Investissement 6 731.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET LOTISSEMENT CHEMIN D'ISSE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PONSIN Jean-Guy, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme COUTIER Nathalie, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, qui présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : 203.76 €

Excédent d'investissement : 741.19 €

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT CHEMIN D'ISSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2021 qui s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement 69 204.00 €

Investissement 69 741.19 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET LOTISSEMENT DES TERRES JAUNES

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PONSIN Jean-Guy, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme COUTIER Nathalie, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, qui présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : 1.30 €

Excédent d'investissement : 1 142.33 €

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT DES TERRES JAUNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE le Budget Primitif 2021 qui s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement	1 336.00 €
Investissement	49 439.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr PONSIN Jean-Guy, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme COUTIER Nathalie, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, qui les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : 1 143 392.30 €

Déficit d'investissement : 104 563.22 €

FIXATION DU TAUX DES TAXES DES CONTRIBUTIONS POUR 2021

taux de fiscalité directe locale

Pour 2021 : Considérant que suite à la suppression de la taxe d'habitation en 2021, le taux départemental de taxe sur le foncier bâti 2020 de 15,51 % est automatiquement ajouté au taux communal de 33.71 % voté par la commune en 2020, le taux de référence de la taxe sur le foncier bâti pour 2021 est fixé à 49.22 % sans incidence pour le contribuable (à l'exception de la hausse légale de 0,2 % de la valeur locative ou de toute modification de la valeur locative).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE :

	Taux communal 2020	Taux départemental 2020	Taux de référence 2021
Taxe Foncière (Bati)	33,71 %	15,51 %	49,22 %
Taxe Foncière (Non Bati)	21,36 %		21,36 %

Les taux de fiscalité 2021 pour la Commune restent inchangés

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE le Budget Primitif 2021 qui s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement	1 820 453,00 €
Investissement	4 184 176,00 €

Questions diverses :

Nathalie COUTIER

Rappelle que le Droit Individuel à la Formation est ouvert à chaque élu.

-Expose la demande de l'école pour la prise en charge financière par la commune d'une activité Echecs 3 heures par semaine pour un montant de 3000 € (un sponsor s'est déclaré). Le conseil donne son accord pour la mise en place de cette activité en septembre prochain.

-Décision a été prise, à l'unanimité, de mettre en vente la maison que la commune possède boulevard des fosses de ronde, il est donc nécessaire d'annuler la demande de subvention auprès de la DSIL qui a été faite.

-Une réunion aura lieu le mardi 4 mai à 15 heures 30 concernant les travaux place Barancourt avec le cabinet OMNIS et le Département.

Pour prendre connaissance des projets et lister les éventuels compléments d'informations et remarques, réunion de préparation le mardi 27 avril à 18 h 30 en salle de conseil.

Frédéric DESFOSSÉ

La chartre du parc est en cours de renouvellement.

Jean-Guy PONSIN

Informe qu'à compter de 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite.

Valérie PAYELLE

La commande de fleurs a été passée. Date à confirmer pour la plantation.

Franck MODE

Donne compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec les Coccinelles.

Jean-Luc ROUSSINET

Le remplacement de 48 candélabres est prévu, les ampoules de ceux qui auront été démontés seront utilisées en remplacement des ampoules ne fonctionnant plus.

Ludovic JANNETTA

L'arrachage de la parcelle de vigne a été effectué.